

Direction de l'Enfance, de la Petite Enfance
et de l'Education Scolaire
Service Petite Enfance
JPB/FSM/SDS/FCR

N°393/2022

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature avec l'entreprise Allan Mystille d'une convention pour des ateliers d'éveil musical dans le cadre des activités du Multi-accueil Victor Hugo pour la période d'octobre à décembre 2022.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre des activités du Multi-accueil Victor Hugo, la Ville souhaite mettre en place des animations musicales en direction de la petite enfance,

Considérant dans ce cadre, la volonté de la Ville de proposer des séances d'ateliers d'éveil musical, pour la période du 1^{er} octobre 2022 au 17 décembre 2022 au sein du Multi-accueil Victor Hugo, à raison de 3 séances par mois pendant 3 mois,

Considérant la proposition de l'entreprise Allan Mystille.

DECIDE

- **De signer** avec l'entreprise Allan Mystille située 200 rue Mortière, 60530 Crouy-en Thelle, en qualité de Gérant, la convention jointe à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 421,92 € TTC,
- **Dit** que les crédits sont prévus au Budget primitif 2022.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 10 novembre 2022

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le :

18 NOV. 2022

Mis en ligne le :

22 NOV. 2022

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services


Corine TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec l'entreprise Allan Mystille d'une convention pour des

Objet de l'acte : ateliers d'éveil musical dans le cadre des activités du Multi-accueil Victor Hugo pour la période d'octobre à décembre 2022.

.....
Date de décision: 10/11/2022

Date de réception de l'accusé 18/11/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2022DECISION393

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20221110-2022DECISION393-AI

.....
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Décision 393.pdf (99_AI-095-219502770-20221110-2022DECISION393-AI-1-1_1.pdf)